

Valence le 13 mars 2020

Courrier à l'ensemble des salariés de l'Adapei de la Drôme

Objet : Information Coronavirus

Madame, Monsieur,

Suite à l'allocution du Président de la République, Emmanuel Macron, en date du jeudi 12 mars 2020, l'Adapei de la Drôme se doit de prendre des décisions afin de gérer au mieux cette crise.

Tous les salariés qui doivent garder leur enfant à partir du lundi 16 mars 2020 sont autorisés à s'absenter. Pour cela, ils doivent remplir une attestation de garde d'enfant à domicile pour les 15 jours qui viennent (document ci-joint) et la remettre à leur direction. Ces demandes d'absences pourront être renouvelées jusqu'à la réouverture des écoles.

Comme annoncé par le Président de la République, les rémunérations seront maintenues durant ces périodes d'absence.

Ces autorisations d'absences sont valables du lundi au vendredi. Aussi, les salariés travaillant le week-end devront se présenter à leur poste de travail. En cas de difficulté, nous vous invitons à le signaler rapidement à votre direction.

Les salariés souffrant d'une pathologie qui pourraient avoir de graves conséquences sur leur santé en cas d'infection au coronavirus, sont invités à se faire connaître auprès de leur direction afin qu'ils puissent se confiner à leur domicile. En l'absence de consignes claires concernant les modalités de rémunération de ces absences, nous sommes dans l'incapacité de prendre une position à ce jour.

Enfin, les autres salariés doivent se présenter à leur poste de travail habituel lundi 16 mars 2020.

Face à la crise et après échange avec l'ARS, l'Association a pris la décision de réduire les accueils :

- des enfants en IME et a demandé aux familles de garder leur enfant à domicile
- des travailleurs d'ESAT qui présentent des risques médicaux et ceux qui ne pourraient pas venir à l'ESAT
- des usagers des SAJO et des SAAJ

Aussi, les salariés concernés par ces réductions d'accueil pourront être appelés à venir en aide aux établissements proches ayant besoin de renfort.

Le 17 mars 2020, nous réunirons une délégation exceptionnelle du Comité Social et Economique afin d'envisager avec vos représentants du personnel toutes les mesures à mettre en œuvre permettant de gérer cette période difficile.

La situation actuelle est inédite pour tout le monde et nous restons persuadés que, tous ensemble, nous saurons répondre à ce défi.

Nous vous remercions pour votre conscience professionnelle et votre engagement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

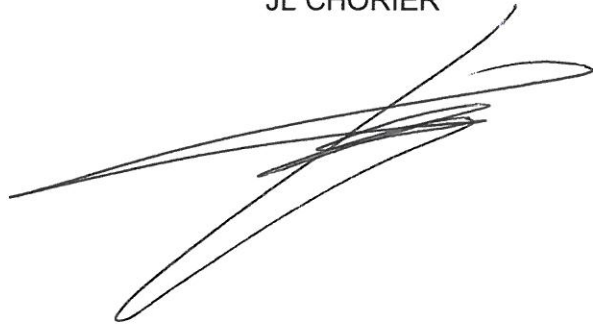
La Directrice Générale

H HARRANG



Le Président

JL CHORIER



Copie au secrétaire du CSE